



humains • engagés • responsables

Compte-rendu de la réunion CSE du 22 mars 2024

Membres Destinataires : Olivier MAS Président, **Bonomi Tiphaine**, élus et titulaires

- Collège employés - ouvriers :

Titulaires : Mesdames Priscilla BEZIER, Aurélie GEFFROYD & Sandrine VIAUD

Suppléants : x

1 : Ouverture de la réunion à 12h

2 Approbation de la précédente réunion

3 : Sujets abordés par la Direction

- Présentation du projet d'orientation des formations pour 2024

Cf doc

3 avis favorables au CSE sur 3 votes.

Le CSE demande à la direction à ce que cela soit présenté en début janvier de chaque année.

- Transfert 10 % du budget fonctionnement sur œuvres sociales

Pas été fait cette année, le solde était de 30€

- Modification de la formalisation des critères d'attribution de la prime de bilan

Adopté à 3 votes favorables sur 3

4 : sujet abordés par le CSE

Néant

6 : Clôture de la réunion

14h00

Signatures titulaires

Viaud sandrine

Geffroyd aurélie

Bézier Priscilla

signature de la direction

**Réunion du Comité Social et Economique
du 22.03.2024**
**sur les orientations
de la formation professionnelle**

Sont présents les membres élus titulaires, le représentant de la direction :

- ✓ Priscilla BEZIER
- ✓ Aurélie GEFROYD
- ✓ Sandrine VIAUD
- ✓ Mme Tiphaine BONOMI

1. Projet d'orientation de la formation professionnelle pour 2024

Suite aux bilans annuels et aux besoins, les projets de formation pour 2024 sont les suivants, correspondant principalement à trois axes :

- Agents de service : développement des compétences techniques, professionnalisation et sécurité
- Techniciens et polyvalents : développement des compétences et sécurité.
- Supports et encadrement : développement de compétences comportementales et règlementaires

| Date de formation | Nom personnes formées | Objet de la formation | Organisme | Lieu de la formation | Nbre total jours |
|-----------------------|--|--------------------------------------|-----------|----------------------|------------------|
| 2 au 16/02 | BONOMI T | Certibioicide | INHNI | Visio | 2 |
| ? | MORIN K | CACES Nacelle Initial | ATSI ? | St Nazaire | 3 |
| ? | Nouveaux collaborateurs (16) | Passeport Propreté | FORMAPRO | ? | 1 |
| ? | KJETSA Jérémy | Vitrerie | Interne | ? | ? |
| 25 et 26 janvier 2024 | BONOMI Tiphaine, LE GREVESE Jessica, SEJEON Samantha | Communication / Gestion des conflits | NORIA | Tours | 2 |

Une partie du budget de ce programme de formation sera soumis à un autofinancement. Sauf formations obligatoires qui viendraient à être mis en évidence en cours d'année ou nécessité stratégique par rapport à un nouveau marché, ce programme n'est donc pas appelé à évoluer.

2. Avis du Comité d'entreprise suite au vote

Les membres du CSE votent et donnent 3 avis favorables sur 3 votes exprimés aux orientations sur les actions de formation.

Signature des membres du
Comité Social et Economique

Signature
du représentant de la Direction



Objet : Prime de bilan

- La prime est proratisée au temps de présence et supprimée en cas d'absence de plus de 3 mois (hors congés payés).
- Une note est attribuée sur proposition des responsables de secteurs et supports et sur validation du responsable d'établissement
- ✓ 0 : problème de qualité et implication faible ou problème important de qualité ou d'implication
- ✓ 1 : problème de qualité ou implication faible
- ✓ 2 : qualité et implication correctes
- ✓ 3 : qualité remarquable ou implication remarquable
- ✓ 4 : qualité remarquable et implication remarquable

Les critères s'appuient notamment (liste non exhaustive) sur :

| | Qualité | Implication |
|-------------------|--|--|
| Critères positifs | Félicitations clients Bouche à oreilles positif Obtention de nouveau chantier par recommandation | Bon comportement avec les collègues Disponibilité, coopération, prise d'initiative, critiques constructives Matériel et véhicule bien entretenus |
| Critères négatifs | Réclamation clients Bouche à oreilles négatif Perte de chantier par défaut de qualité | Comportement conflictuel avec les collègues Indisponibilité, absence de coopération, refus de mobilité des plannings entraînant des difficultés à planifier les heures contractuelles, absence d'initiative, critiques négatives Matériel et véhicule mal entretenus ou casse importante |

Cordialement,



Olivier MAS • Dirigeant

02 37 34 72 17

Chartres • Orléans • Blois • Tours • La Ferté-Bernard • La Baule

www.chromenet.fr

humains • engagés • responsables

Adoptez l'éco-attitude : N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire
Si vous recevez ce mail en-dehors de vos heures de travail ou pendant vos congés, vous n'avez pas à y répondre immédiatement.